

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Yannick Desfonfs-Hénault

<https://www.cadre21.org/membres/ac77780debf0a1e3825b5d86>

Date d'obtention : 2025-02-04 17:58:30

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

On commence par parler avec la victime nous rapportant la situation. Par la suite, on évalue la situation en remplissant la grille d'évaluation de l'incident avec la victime. Il est important de connaître l'amorce de la situation tout en vérifiant l'intention en arrière de l'échange de photos intimes. Ensuite, si d'autres personnes sont impliqués dans la situation, il est important de les rencontrer un à la fois en remplissant pour chacun la grille d'évaluation de l'incident. Avant de passer à la dernière étape, si vous êtes en mesure de croire que les intentions de l'instigateur étaient malveillantes et de nature criminelle, vous devez contacter le service de police sans compléter la grille d'évaluation de l'incident. De plus, si vous avez des raisons de croire que l'instigateur est en possession de pornographie juvénile, vous devez confisquer son téléphone cellulaire. Sinon, vous rencontrez l'instigateur en remplissant la grille d'évaluation de l'incident afin de vérifier son intention. Ainsi, on peut déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou d'un acte impulsif.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est très important d'amasser un maximum d'information auprès de la victime, des amis de la victime et même les témoins de la situation avant de rencontrer l'instigateur. De plus, nous devons informer le service de police lorsque la victime ou l'instigateur ne veut pas collaborer et refuse de remplir la grille d'évaluation de l'incident. Il est super important de ne jamais regarder les photos intimes des victimes afin de les garder comme preuves. Nous serons nous aussi en possession de pornographie juvénile. En terminant, une fois la grille remplie de notre côté, la police est en mesure de faire leur portion du travail de leur côté.

### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicate serait de rencontrer la victime. En fait, s'ouvrir à d'un intervenant auprès d'un sujet sensible peut être difficile pour la victime. Elle pourrait avoir peur des représailles de la situation ou même de se faire juger par l'intervenant. De ce fait, notre travail d'intervenant est de la rassurer et de la soutenir dans le processus. Il faut que les victimes comprennent qu'elles font partie de la solution et que plus vite la situation est prise en charge, plus vite la situation sera réglée.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

